



LesPEP64 FORMATION

Accessibilité



FORMATION



& DEVELOPPEMENT



LesPEP64 FORMATION – 1, allée de l'Albret – 64140 LONS
Tél. : 05 59 83 83 04 – E-mail : lespep64formation@pep64.org – Web : www.pep64.org
N° de SIRET : 775 638 661 00576 / N° de déclaration d'activité : 7264 P 006964

Accessibilité :



L'ensemble de nos sites de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et certifiés ERP.

L'ensemble de nos formations peuvent être personnalisées et adaptées dans leurs modalités, déroulement et contenus en fonction des **besoins spécifiques**, en fonction du handicap et après évaluation avec la responsable de l'Organisme de formation.

Il s'agit dans ce cadre d'adapter les dispositifs d'accueil des stagiaires afin de permettre au maximum de personnes d'accéder à nos formations et de sécuriser les parcours en apportant des solutions lorsque cela est possible en matière de compensation du handicap en formation.

Les PEP 64 disposent de ressources humaines et techniques qui permettent, au cas par cas, de personnaliser les parcours dans ce sens.

Pour toute demande en lien avec des besoins spécifiques :

⇒ **Un document support d'évaluation des besoins spécifiques:**
Téléchargeable dans la rubrique formation du site PEP64

⇒ **Des interlocuteurs** pour construire des parcours personnalisés :

- Véronique Vigourous, Responsable formation ; vvigourous@pep64.org
- Sophie Barette, Référente handicap : sbarette@pep64.org

Projet :

L'accompagnement des professionnels par la formation représente un réel enjeu pour notre association et un vrai atout pour les principaux concernés.

L'organisme de formation Les PEP64 FORMATION Intègre les Orientations Stratégiques associatives 2017 2022 :

- Répondre aux besoins de nouveaux publics :
- Répondre aux besoins des usagers :
- Accompagner l'inclusion en milieu ordinaire
- Considérer la place de la famille
- Développer la professionnalisation de nos équipes
- La prévention de la pénibilité et le développement du bien vivre au travail

Notre organisme est déjà certifié « datadock », et la procédure de certification Qualiopi est en cours. (audit en juillet 2021).

Notre organisme de formation intégré est une réelle opportunité pour :

1. Proposer un outil au service des professionnels des PEP64

Un organisme de formation est bien plus qu'un service visant à se conformer aux dispositions légales RH et à traiter les dossiers formation des collaborateurs.

Véritable outil interne dédié aux professionnels, sa vocation est d'accompagner les métiers dans les transformations auxquelles ils doivent faire face afin de pouvoir répondre aux orientations attendues par les nouveaux schémas : répondre aux besoins de nouveaux publics, répondre aux besoins de nos usagers, développer la professionnalisation de nos équipes...

Dépassant le simple horizon de la compétence, notre organisme de formation se doit d'explorer ceux de la culture, des valeurs, de l'innovation, de l'intelligence collective et des réseaux internes dans une visée d'organisation apprenante.

2. Fédérer autour de la montée en compétences

Dans cet esprit, l'organisme de formation est un moyen pour valoriser l'expertise de nos professionnels en leur confiant des missions de formateurs occasionnels.

Épaulés par notre organisme de formation, les opérationnels peuvent également explorer plus facilement les solutions de formation qui s'offrent à eux, voire en construire de nouvelles, sur mesure, pour répondre exactement à leurs besoins. Ainsi, en collectif, la montée en compétences de nos collaborateurs est bien mieux adressée.

3. Ancrer la formation dans la stratégie de l'association

Un organisme de formation offre des moyens de formation (identification des experts internes qui vont animer les formations, ingénierie pédagogique, support logistique, recherche de formateurs externes spécialisés) qui vont faciliter la vie de l'apprenant et du formateur afin de fluidifier le transfert de connaissances. Par cette existence de moyens, consacrés à son maintien, un organisme de formation ancre le développement des compétences dans la stratégie de l'association.

4. Créer un levier de synergie de contenu

L'organisme de formation permet de créer des synergies de contenu et ainsi :

- D'adresser toutes les professionnels de l'association (et à moyen terme de l'action sociale locale)
- De créer des parcours de formation cohérents dans l'ensemble de l'association
- D'instaurer des standards de qualité élevés au sein des PEP64 dans le développement des compétences.